

Feuille de route stratégique pour la filière automobile des Hauts-de-France

- **L'Association Régionale de l'Industrie Automobile des Hauts-de-France publie une étude « positionnement stratégique de la filière automobile régionale » ;**
- **4 grands chantiers structurants ont été identifiés comme prioritaires dans les actions à mener ;**
- **Restitution et présentation des résultats de l'étude le vendredi 4 février à 8h45 en webinaire.**

La filière faisant face à de nouveaux enjeux liés à la mobilité du futur et aux mutations économiques, la mise en place d'une stratégie régionale et d'un accompagnement coordonné est nécessaire afin d'identifier les marges de progrès mais aussi les voies de diversifications des acteurs de l'industrie automobile.

Dans le cadre de l'animation de la filière automobile régionale, et au terme d'un partenariat Conseil Régional des Hauts-de-France / Banque des Territoires, cofinanceurs, l'ARIA Hauts-de-France a mandaté le cabinet KPMG pour réaliser une étude permettant de définir un positionnement stratégique pour la filière industrielle automobile régionale.

Les résultats de cette étude sont rendus public ce mardi 1^{er} février 2022 et sont disponibles sur le site internet de l'ARIA Hauts-de-France. Une présentation de l'étude est prévue le vendredi 4 février à 8h45 en webinaire.

Association Régionale de l'Industrie Automobile

4 grands chantiers structurants ont été identifiés

Après une phase de diagnostic auprès de plus de 40 acteurs de la filière, d'une phase de benchmark de 16 régions automobiles dans le monde et d'une analyse de la chaîne de valeur, 4 grands chantiers structurants ont été identifiés :

1. Ecosystème et collaboration
2. Innovation
3. Compétences
4. Attractivité et communication

Dans chaque axe déterminé, des pistes d'actions ont été identifiées. Ces dernières vont permettre d'anticiper au mieux les mutations mais aussi, et avant tout, placer la région Hauts-de-France dans la meilleure position pour relever les enjeux de demain.

« Les résultats de cette étude nous permettent d'avoir les orientations structurelles et économiques de notre territoire pour les mois et année à venir. Ils seront pleinement intégrés dans la vision de l'ARIA 2030, initiée il y a maintenant un peu plus d'un an souligne Rodolphe Delaunay, président de l'ARIA Hauts-de-France. Il faut maintenir une solidarité régionale entre les constructeurs, équipementiers et fournisseurs. La région des Hauts-de-France est la première région de France en matière d'automobile et nous devons toutes et tous continuer à travailler pour qu'elle reste demain encore la première région de France. Cette étude va nous permettre de relever ce challenge conclut-il.

Mise à jour de l'étude de 2009

Ce n'est pas la première étude de ce type qui est faite dans la région. L'ARIA Hauts-de-France a réalisé une étude du même type en 2009. Plusieurs actions en ont découlé comme la mise en place de manifestations régionales (*cf. Forum Européen Automotive in Lille*), le renforcement des liens entre les différents acteurs de la recherche dans la région ou encore la mise en place de rencontres entre les PME et les principaux donneurs d'ordres nationaux et internationaux de la filière.

Informations pratiques

- L'inscription au webinaire du vendredi 4 février se fait via la plateforme eventbrite et est ouverte à tous (<https://www.eventbrite.fr/e/255207702107>) ;
- L'étude est disponible sur le site internet de l'ARIA Hauts-de-France (www.aria-automobile-hdf.fr) ;
- Une session de questions / réponses est prévue à la fin du webinaire. Questionnez les intervenants durant ce moment d'échange.

L'étude a été réalisée avec le soutien de :



Association Régionale de l'Industrie Automobile

Technopôle Transalley 180 rue Joseph-Louis-Lagrange - 59300 FAMARS
N° de déclaration d'activité sous le numéro 315 907 408 59 auprès
du Préfet de région Hauts-de-France - N° Siret : 413 768 045 000 44

A propos de l'ARIA Hauts-de-France :

L'ARIA Hauts-de-France, créée en 1996 sous l'impulsion des groupes Renault et Peugeot, a fêté ses 25 ans en 2021. L'une des premières à avoir été créée sur le territoire national français, l'ARIA Hauts-de-France a pour raison d'être l'accompagner les entreprises industrielles de la filière automobile. Face aux nouveaux enjeux que doivent relever les entreprises, l'association se mobilise afin de les accompagner pour accroître leur compétitivité et pour pérenniser leurs activités et emplois en région.

A propos de la Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse

ARIA Hauts-de-France :

Christophe Ducroo, 06 80 20 37 54, cducroo@ariahdf.fr

Banque des Territoires :

Céline Bouilhol, 06 85 90 07 23, celine.bouilhol@caissedesdepots.fr

Association Régionale de l'Industrie Automobile

Technopôle Transalley 180 rue Joseph-Louis-Lagrange - 59300 FAMARS
N° de déclaration d'activité sous le numéro 315 907 408 59 auprès
du Préfet de région Hauts-de-France - N° Siret : 413 768 045 000 44